



Manipulation ?

Information sur les salaires

Actuellement, les adhérents aux mutuelles complémentaires référencées par le ministère ont leurs cotisations payées chaque mois par prélèvement direct sur la fiche de paie. Cette disposition, appelée « précompte » va être supprimée en 2018.

L'argumentation avancée par l'administration est que cela nécessite des ressources, en particulier pour gérer les difficultés, les modifications ou les erreurs éventuelles, et que cela constitue des actes de gestion au profit d'un organisme extérieur. Cela ne devrait donc pas être fait par l'administration au titre de son activité régalienne. Même si le principe de plusieurs mutuelles référencées reste encore d'actualité, cela ne pourra qu'inciter à terme les ressortissants du ministère à s'orienter vers le secteur marchand et prétendu concurrentiel pour sa couverture complémentaire santé. Est-ce une volonté ? En est-ce la réelle motivation ?

Mais il ne faut pas se leurrer non plus !

Eu égard au calendrier de cette opération, le plus déplorable réside dans le fait que cela aura pour effet de masquer le recul des salaires qui s'opérera dès janvier avec l'application des nouveaux taux de CSG. Heureux hasard ?

Ne vous y trompez pas !

Tous ceux qui, parmi les nombreux adhérents aux mutuelles complémentaires référencées par le ministère, ont l'habitude de ne considérer que les derniers chiffres en bas à droite (et c'est vrai que c'est important car c'est le montant crédité sur les comptes et disponible pour le budget mensuel) verront un montant en augmentation. Il faut qu'ils soient bien prévenus qu'ils auront à assumer ensuite le paiement avec le moyen et la périodicité de leur choix de leur couverture complémentaire santé.

En tout état de cause, **Défense CGC** ne cautionne pas cette fin du précompte des cotisations des mutuelles complémentaires, qui risque de conduire à plus de problèmes pour les agents concernés.

Défense CGC continue et continuera à
vous représenter
vous informer
vous conseiller
vous défendre
même hors période électorale !